



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Cabinet du
Secrétaire général

Genève, le 30 janvier 2019

Investir dans l'égalité des sexes : Les parlements veillent à ce que la protection sociale, les services publics et les infrastructures bénéficient aux femmes et aux filles

New York, le 13 mars 2019

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La réunion parlementaire organisée à New York à l'occasion de la 63^{ème} session de la Commission de la condition de la femme aura lieu le 13 mars 2019. Elle sera organisée sous les auspices de l'Union interparlementaire et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes). La réunion aura pour objet d'apporter une contribution au thème principal de la Commission intitulé *Les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles*.

La réunion parlementaire sera axée sur le thème *Investir dans l'égalité des sexes : Les parlements veillent à ce que la protection sociale, les services publics et les infrastructures bénéficient aux femmes et aux filles*. L'événement mettra l'accent sur le rôle vital que les parlements peuvent jouer en veillant à ce que des ressources suffisantes soient allouées et des politiques adoptées en faveur de l'égalité des sexes, en particulier dans les domaines des régimes de protection sociale, des services publics et des infrastructures. Les participants partageront les bonnes pratiques et discuteront des mécanismes visant à garantir que toutes les femmes soient prises en compte dans les régimes de protection sociale et aient concrètement accès aux services publics et aux infrastructures. La réunion examinera également comment faire en sorte que les fonds alloués à la protection sociale, aux services publics et aux infrastructures contribuent à faire progresser l'égalité des sexes. Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour de la réunion ainsi que d'autres documents utiles, que vous trouverez également sur la page : www.ipu.org/fr/events/new-events.

J'encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission de la condition de la femme, et qu'elle comprenne notamment des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes, des questions juridiques ou des droits de l'homme. Cela leur permettra non seulement de participer à la réunion parlementaire UIP-ONU Femmes et d'y apporter leur contribution, mais aussi d'assurer la prise en compte du point de vue des parlementaires dans les débats de la Commission de la condition de la femme, qui auront lieu du 11 au 22 mars 2019.

Veillez noter que l'UIP organise également trois réunions parallèles informelles les 12 et 14 mars 2019. Une réunion aura lieu le 12 mars de **11 h 30 à 12 h 45** dans la Salle de conférence 1 du Siège de l'ONU. Le 14 mars, la première réunion aura lieu de **10 h à 11 h 15**, et la seconde de **15 h à 16 h 15**. Ces rencontres se tiendront dans la Salle de l'Ex-Press Bar du Bâtiment de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. Des informations supplémentaires sont disponibles dans la note d'information ci-jointe. Etant donné que les salles de réunions informelles de l'ONU ne disposent pas d'installations d'interprétation, les débats de ces rencontres se dérouleront uniquement en anglais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général